

100 jours, c'est long et c'est court...

„BAH, JE DIRAIS
QUE LE PLUS DUR,
C'EST SURTOUT
AU DÉBUT, QUOI...”



Ah ça ira... ça ira !

2 € - N°3974 - Du 05 au 11 mai 2023



○ **1^{er} mai**
Unitaire et exceptionnel p.3

○ **Archipel**
Un choix contesté p.7

○ **Rugby XV**
Finale féminine p.10

L'Édito

L'eau et le feu

À Cerbère et Banyuls, plus de 1000 ha sont partis en fumée au mois d'avril, triste présage pour les mois à venir. Des bâtiments incendiés, 72 ruches perdues, des habitants évacués, un paysage défiguré. En raison des épisodes de sécheresse liés au réchauffement climatique, les feux de forêt risquent d'être chaque année plus nombreux et plus destructeurs. Malgré les efforts des collectivités et notamment des départements en charge des services départementaux d'incendie et de secours (Sdis), les moyens de lutte contre les incendies restent insuffisants assurent les syndicats. Sous équipements en moyens terrestres et aériens, sur le plan humain, il manque du monde, que ce soit des pompiers professionnels ou volontaires. « *Le secteur souffre d'une crise de vocation et il est de plus en plus difficile de recruter* » affirment les syndicalistes. En même temps dans les Pyrénées-Orientales, quatre communes Bouleternère, Corbère, Corbère-les-Cabanes et Saint-Michel-de-Llotes ont été privées d'eau

potable au robinet pendant plusieurs jours, obligeant les habitants à s'approvisionner en eau en bouteille. Avant c'était Oreilla et Villefranche-de-Conflent qui ont connu pareille mésaventure. Dans notre département le déficit en eau atteint 50% depuis le début de l'année. La situation, très préoccupante, entraîne d'ores et déjà de fortes restrictions de l'utilisation de cette ressource. Mais, si la pluie n'est pas au rendez-vous ces prochains mois, le pire est à venir pour cet été. Un plan de crise a été adopté par le Préfet. Avec des effets immédiats sur l'utilisation et la sauvegarde de la ressource. L'occasion de poser haut et fort la question du statut de l'eau, non pas comme un bien de consommation mais plutôt comme un bien commun vital qui doit relever du domaine public, être exempt de profits et ne plus être considéré comme une marchandise. À cette heure l'inertie du gouvernement sur cette question est criante. On aurait aimé que l'énergie déployée par Emmanuel Macron pour imposer au pays la retraite à 64 ans eût été plutôt utilisée pour lutter contre le réchauffement climatique. Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont le devoir d'éduquer à la sobriété et d'accompagner aux changements de pratiques industrielles et agricoles. Il faut s'adapter. Un service public renforcé, mieux outillé, sera plus efficace et pertinent pour relever ce défi de la crise de l'eau.



Jacques Pumaréda
Rédacteur en chef

Annonces

L'action des anciens combattants pour la paix et contre le fascisme, pour la libération et la renaissance la France des années 30 à la fin des années 40

Mercredi 10 mai à 14h – Maison du Combattant
4 rue de l'Académie à Perpignan.

Rencontre débat autour du livre d'Alain Guinot « Georges Séguy, le choix de l'audace »

Vendredi 12 mai à 14h30 – Maison des syndicats CGT, 8 rue de la Garrigole à Perpignan.



« **Les Jours heureux sont devant nous** »,

le nouveau livre de Fabien Roussel

Dans ce nouvel ouvrage, le secrétaire national du PCF, député du Nord et ancien candidat à la présidentielle, tire, avec le franc-parler qu'on lui connaît, les enseignements des scrutins présidentiel et législatifs et donne sa vision des défis que doivent relever la gauche et les communistes français à l'orée de leur congrès qui se tiendra à Marseille début avril.

Le livre est en vente (15€) à la Maison des communistes – 44, avenue de Prades à Perpignan.

Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88
mail : letravailleurcatalan@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621
N° ISSN 1279-2039

Gérant / Directeur de publication :
Jean Vilert
Administrateur :
Remi Cathala
Maquette : Corinne Coquet / Delgé
Une : © Corinne Coquet / Delgé
Illustrations : © Delgé

Impression :
Imprimerie Salvador
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)
Webmaster :
Corinne Coquet / Dominique Gerbault
Publicité :
Richard Siméon



Habilité à la parution
de vos annonces
légalés.
Contactez-nous par
mail : legales@letc.fr

Un Premier mai unitaire et exceptionnel

Plus de deux millions de personnes ont sillonné les rues des villes et villages en France pour dire toujours non à la retraite à 64 ans mais aussi pour exiger des augmentations des salaires et des pensions. Ce Premier mai, c'est la première fois depuis 2009 que les huit organisations défilaient ensemble avec leurs dirigeants côte à côte. La CGT, la CFDT ont chacune enregistré depuis le début de l'année plus de 30 000 adhésions. Le mouvement est similaire pour FO et les autres. Près de 15 000 manifestants dans les P.-O. Des défilés fournis dans beaucoup de villes et villages de notre département. Décidément, ce n'est pas fini, la France du travail ne courbera pas le dos.



© Evelyne Bardet

© Olivier Patrouik-Gracia

© Delg

© Joëlle Allemmand

© Jacques Pumaréda

Borne

Rien dans le moteur de la relance

À la demande d'Emmanuel Macron, Elisabeth Borne a présenté les priorités du gouvernement. Une feuille de route catalogue qui masque mal la paralysie de l'exécutif.

La présentation n'a fait aucune mention des « retraites », ni de la réforme, ni des mobilisations. « *Je ne crois qu'aux résultats. Nous devons en obtenir dans tous les domaines, et je souhaite qu'ils soient concrets, tangibles, visibles pour les Français* » a déclaré Elisabeth Borne, voulant se persuader elle-même qu'elle était convaincante.

Sur le pouvoir d'achat, Elisabeth Borne a annoncé une hausse du Smic au 1^{er} mai. Elle s'est toutefois bien gardée de préciser que la hausse envisagée est rendue obligatoire par l'inflation.

En ce qui concerne l'Éducation nationale, Elisabeth Borne a réaffirmé sa volonté de réaliser, au sein des établissements, des remplacements de courte durée pour les professeurs absents. Et les enseignants devront se contenter de 5,5 % de hausse en septembre prochain, loin des 10 % promis par Emmanuel Macron pendant la campagne de 2022.

Côté santé, d'ici à la fin 2024, 6.000 assistants médicaux supplémentaires seront recrutés par l'assurance-maladie, une promesse déjà faite par le chef de l'État et 2.000 places supplémentaires seraient ouvertes dans les instituts de formation en soins infirmiers. Reste à savoir si les moyens suivront.

Que du réchauffé !

Alors que le pays est censé se préparer aux vagues de chaleur estivales aucune mesure d'ampleur n'est à recenser sur le front de l'environnement, si ce n'est qu'un plan bien flou de réduction des émissions des gaz à effet de serre du secteur aérien.

La Première ministre s'est contentée de confirmer ce que nous savions déjà : un projet de loi « *industrie verte* », présenté mi-mai ; un « *plan de sobriété pour l'usage de l'eau* », actuellement en vigueur ; un projet de

Borne to be dead alive



loi sur la prévention et la lutte contre les incendies, déjà voté au Sénat ; une loi de stratégie énergétique pour les prochaines années, obligatoire depuis 2015...

Parmi les seules « nouveautés », issues des promesses du candidat Macron, on retrouve « *une offre de location de véhicules propres à prix accessible* » à l'automne, une « *Fête de la nature* » ou encore un « comité interministériel du vélo » en mai.

Beaucoup de bla-bla pour rien, cela ressemble à une Première ministre, en sursis. Même le projet de loi sur l'immigration tant attendu par la droite a été repoussé faute de majorité.

Dominique Gerbault

Politique

Un nouveau souffle pour la Nupes ?

La prochaine rencontre des partis composant la Nupes pourrait ouvrir des perspectives politiques face à la crise sociale et démocratique que connaît le pays.

Les dirigeants de la Nupes devraient se rencontrer prochainement, certains réclamant un « acte 2 » mettant en discussion le mode de fonctionnement, son programme, voire les rapports de force internes. Avec en perspective, l'objectif d'être en ordre de bataille d'ici à 2027, voire avant en cas de dissolution de l'Assemblée nationale.

Le principal mouvement de la coalition, la France insoumise, a proposé une mise à jour du programme à condition qu'il soit « *en rupture avec le capitalisme et le productivisme* ». La FI souhaite également que la Nupes se structure localement en permettant les « *adhésions directes* » et qu'elle crée une « *agora* » de la coalition. Les Insoumis affirment que, pour être « *crédible* », la coalition doit partir unie dès les européennes et pour les élections suivantes.

Un « nouveau Front populaire » ?

Des propositions concrètes, donc, mais qui ne font pas l'unanimité. Lors de leur congrès, les communistes avaient réfuté un « acte 2 » de la Nupes en appelant à la dépasser par la création d'un « *nouveau Front populaire* ». Pour le porte-parole du PCF, Ian Brossat, c'est la question centrale : « *Comment, collectivement avec l'union que nous avons bâtie, sommes-nous capables de conquérir le pouvoir ? La gauche a une marge de progression qui doit nous interpeller.* »

Cette remarque rejoint les propos d'Olivier Faure, le secrétaire du Parti socialiste, qui pense que la Nupes doit être « *un plancher, pas un plafond* ». Les socialistes sont cependant partisans d'une liste commune aux élections européennes, d'une « *agora* » qui dépasserait le cadre de l'actuel « *parlement* » de la coalition. Mais socialistes, communistes et écologistes rejettent l'idée des adhésions directes à la Nupes. « *Regardons l'intersyndicale* », explique Ian Brossat, « *il n'y a pas eu besoin de créer un grand syndicat pour mobiliser et même engranger de nouvelles adhésions dans chaque confédération.* »

Liste unique aux européennes ?

Pour les communistes, la liste unique aux européennes n'est pas à l'ordre du jour, la décision sera prise à l'automne. Toutefois, Fabien Roussel a affirmé : « *Nous participerons à cette élection et y défendrons notre vision de la construction européenne.* » Les écologistes, arguant notamment des différences de projet européen entre les différents partis, ont choisi d'avoir leur propre liste. Quant au PS, il propose à ses partenaires « *un débat à la rentrée de septembre jusque début novembre* » sur la question européenne, pour ensuite aborder la question de la liste commune.

René Granmont

Mouvement social

Le mur est dur, mais l'intersyndicale dure

Depuis le début de l'année, l'action commune scellée par les syndicats contre la politique antisociale du pouvoir, n'a pas fini de surprendre.

Le Journal le Monde ne s'est pas trompé quand il a pris au sérieux, le 11 janvier 2023, l'engagement de quasiment toutes les organisations syndicales qui, après l'essoufflement des mobilisations contre les réformes des retraites de 2003 et 2010, ont enfin décidé de rassembler leurs forces. Le monde du travail a retrouvé ainsi les repères, à la fois de son histoire et de ses aspirations.

Toutes et tous ensemble, vraiment

Le retour de la CFDT dans la mobilisation du syndicalisme de lutte a complètement changé la donne, permettant l'élargissement d'une protestation structurée et incontournable. Cela prouve que le

Président et son équipe ont cassé le pacte social, y compris avec ceux qui avaient l'habitude d'accepter l'aménagement au mieux de l'existant. Chacun vient donc tel qu'il est, avec son indépendance d'analyse et de décision qui permet un débat riche qui va bien au-delà de la question des retraites, qu'il soit « petit » ou « grand » syndicat. L'intersyndicale n'exclut pas la diversité des formes de la revendication protestataire quel qu'en soit le thème, mais elle empêche, par son impact, les manœuvres de division. Depuis l'expérience de mai 1968, avec ses avancées et ses limites historiques, ce sont toujours les syndicats dits « révolutionnaires » et « réformistes » unis sur une



Un 1^{er} mai unitaire à Perpignan.

cause claire qui ont permis de faire bouger les lignes face aux prétentions des classes dominantes prédatrices. Dans ce contexte de bras de fer, l'intersyndicale se réinvite, avec un renforcement de la représentation féminine, comme une des forces les plus utiles et les

plus rassembleuses qui puissent donner à l'alternative à gauche un contenu concret de perspectives à ne plus jamais décevoir, en regard des prétentions d'une extrême droite, avec ses ailes de faucon déguisée en Marianne.

Yvon Huet

Handicap

Encore un rendez-vous manqué ...

Le président du collectif Handicaps, qui regroupe 52 associations, a annoncé le boycott de la 6^e Conférence nationale du handicap (CNH) qui s'est tenue mercredi 26 avril à l'Élysée.

Manque d'accompagnement et pénurie de services de soutien, injustices socio-économiques, difficulté d'accès au logement, à la santé, mais aussi refus de scolarisation... La liberté et la dignité des personnes en situation de handicap sont entravées, leurs droits bafoués. C'est le Conseil de l'Europe qui l'affirme dans un rapport publié mi-avril. Parce qu'en 2023, les injustices que vivent les personnes en situation de handicap et leurs familles au quotidien sont intolérables, les associations attendaient beaucoup de la 6^e conférence nationale du handicap qui a lieu tous les trois ans. Elle a pour mission de donner le cap des politiques publiques du handicap.

Le président du collectif, Arnaud de Broca souligne le mécontentement parmi les associations membres. « Elles ne sont pas satisfaites de la manière dont les travaux préparatoires se sont déroulés et de l'absence d'information sur les mesures qui seront annoncées et leur financement ». Dans une lettre adressée au président de la République, le Collectif Handicaps avait demandé de reporter cette conférence de « quelques semaines » pour « enclen-

cher une véritable concertation sur les mesures envisagées ». Fin de non-recevoir...

Douze millions de Français concernés par le handicap

L'allocation du président de la République a davantage ressemblé à un catalogue de mesures catégorielles dont le flou et l'imprécision laissent pantois. Des annonces s'apparentant d'autant plus à des déclarations d'intention qu'elles portent sur une période dépassant largement la fin du quinquennat.

Dans le domaine de l'accessibilité, alors que le président de la République reconnaît que la

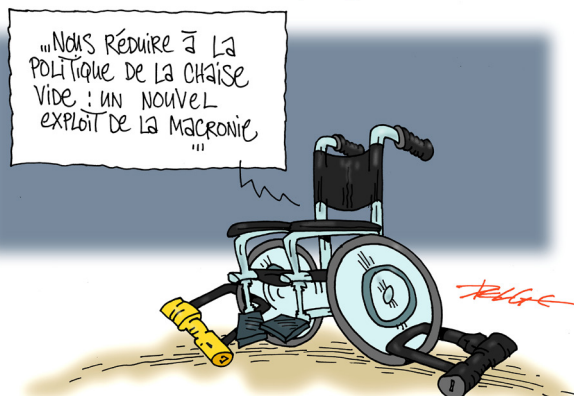
France est en retard et « qu'il faut accélérer », les fonds territoriaux d'accessibilité sont à peine précisés et ne seront mis en place qu'en 2025... Par ailleurs, un certain flou réside sur les 1,5 milliard d'euros annoncés, somme qui se révèle insuffisante si elle doit couvrir l'accessibilité des établissements recevant du public, (ERP) mais aussi des transports. Pour donner une idée, elle ne représente que 1 500€ par ERP non accessible.

En matière de scolarisation, est affirmée la volonté d'une plus grande responsabilité de l'Éducation nationale en matière de pédagogie et d'accès à l'éducation. Mais les associations s'inquiètent que l'évaluation des besoins d'aide et de compensation des élèves handicapés soit confiée à l'Éducation Nationale, et non aux MDPH – ce qui est contraire à la loi de 2005.

S'agissant des ressources des personnes en situation de handicap, dans ce contexte de forte inflation, on pouvait espérer l'annonce de la revalorisation de l'AAH à minima au niveau du seuil de pauvreté. Que nenni...

Evelyne Bordet

Sommet du handicap : boycott !



Vallée de l'Agly

THT contestée

Dans la vallée de l'Agly, le projet d'une nouvelle ligne Haute Tension mobilise beaucoup d'opposants.

Les élus, les vignerons et les militants écologistes de la vallée de l'Agly sont en colère. Soutenus par les fédérations et syndicats viticoles, ils viennent de rencontrer le commissaire enquêteur et de saisir le tribunal administratif contre la déclaration d'utilité publique du chantier signée par le préfet, car ils estiment que le renforcement d'une ligne électrique va défigurer le paysage des Fenouillèdes et que le débat a été volontairement biaisé par RTE (Réseau de transport d'électricité).

Mais de quoi parle-t-on ?

D'une nouvelle ligne à haute tension destinée à relier le champ d'éoliennes de Prugnagnes à Baixas, en passant par la plateforme électrique de Tautavel qui est en cours de construction. La ligne haute tension actuelle de la Vallée de l'Agly est aujourd'hui saturée par le surplus d'énergie produite grâce au développement de l'éolien et du solaire. Son renforcement pourrait transporter 2 X 63.000 volts, soit un doublement de la possibilité actuelle avec un calibrage pouvant supporter jusqu'à 90.000 volts pouvant être renvoyés vers des zones où la consommation est plus forte, comme à Perpignan.

« Le document d'étude propose quatre scénarios avec des variantes. Le premier est un

scénario 100 % aérien avec de nouveaux pylônes à six câbles pour remplacer les pylônes existants. Le deuxième scénario, avec deux variantes contient une toute petite fraction de passage souterrain et le reste en aérien avec des poteaux de 36 mètres de haut contre 25 pour les installations actuelles sur une emprise similaire. C'est ce qui a été retenu. Le troisième scénario proposait l'enterrement de la ligne, à travers les vignes » souligne Dominique Bernard, viticulteur de Tautavel dans l'AGRI de janvier 2023. « C'est absurde » résume-t-il encore. « On sait que l'enfouissement, s'il est un peu plus onéreux à la construction, est aussi plus fiable et est exploitable 20 ans de plus que l'aérien. Et c'est complètement idiot de vouloir le faire passer sous les vignes alors que la nouvelle ligne pourrait très bien suivre la départementale ou même se glisser sous la voie ferrée qui pourrait en profiter pour devenir, une fois rénovée, un outil structurant du territoire et non un objet seulement touristique. ».

En attendant, comme le résume Joseph Génébrier de Frene 66, « personne n'est contre les énergies renouvelables ni contre le transport d'électricité mais il ne faut pas que cela se fasse au détriment du paysage et de la biodiversité ! Et en plus on n'a aucune assurance qu'une fois la ligne construite RTE démantèle-



Premiers travaux.

ra l'ancienne ».

Même si les travaux ont débuté, les opposants ne lâchent rien et le débat autour de ce projet n'est pas terminé, et c'est sûr, nous en reparlerons dans les prochaines semaines.

Dominique Poirot

Jacques Ollion nous a quittés

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Jacques Ollion survenu le 22 avril dernier dans sa 73e année. Après une vie professionnelle en tant que directeur de prison jusqu'en 2010, Jacques avait choisi à sa retraite de s'engager à la Cimade, association de défense du droit des étrangers. Jusqu'à en devenir son président en 2016. Il il y avait renoncé en janvier dernier, sentant ses forces décliner. Il était cependant resté au bureau et était encore parmi nous il y a quelques semaines dans la manifestation contre le projet de loi immigration de Darnain.

Homme de conviction, il ne supportait pas l'injustice et la maltraitance institutionnelle. Imbattable sur le plan juri-

dique, il répondait à toutes les questions des militants et mettait toutes ses forces pour que les droits des étrangers soient reconnus. Sa disparition est une immense perte pour toutes les associations qui accompagnent les migrants, à commencer par la Cimade bien sûr, mais aussi pour toutes les personnes migrantes dont certains lui doivent beaucoup.

Le Travailleur Catalan adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis de la Cimade.



Hommage à Rosette blanc



Les communistes d'Elne sur la tombe de Rosette Blanc, résistante illibérienne.

Archipel

Un choix contesté



Depuis 2021 la nomination d'un Directeur du théâtre de l'Archipel se faisait attendre. La décision de la semaine dernière ne fait pas consensus.

Le vote du conseil d'administration a confié le poste de Directrice à Jackie Surjus avec 13 voix pour et cinq abstentions dont L'État et la Région. Serge Regourd, président de la commission culture à la Région démissionne dans une lettre adressée à Louis Alliot maire de Perpignan.

« Monsieur le Maire,

La dernière période de fonctionnement du théâtre de l'Archipel, concernant en particulier le recrutement de sa « nouvelle » direction, a démontré, de manière caricaturale, que vous étiez le véritable président de cette institution. C'est donc à vous que je fais part de ma démission du poste de vice-président à compter de ce jour vendredi 28 avril.

Professeur de droit, j'ai au cours de ma carrière universitaire participé à de nombreux jurys de recrutement mais je n'avais encore jamais connu un tel mépris des règles juridiques et éthiques et un tel mépris de candidats auditionnés qui se sont investis et que vous avez piégés dans un jeu de dupes. Le jury de recrutement était parvenu à une solution de consensus que vous aviez agréée et que vous avez unilatéralement réduite à néant, 48 heures plus tard, par l'annulation du CA initialement programmé pour valider le choix initial de ce jury. Aucune information, aucune explication, aucun dialogue, n'a été ensuite mis en œuvre à l'égard de vos partenaires de l'Archipel, État d'une part, région d'autre part.

Vous avez, in fine, décidé de passer en force sans la moindre prise en compte de ces partenaires, violant ainsi l'esprit même qui fonde l'exis-

tence d'un Établissement public de coopération culturelle - statut de l'Archipel - par nature fondé sur la coopération, c'est à dire le respect des autres collectivités membres, minoritaires en voix.

La malheureuse séquence qui vient de s'achever confirme, hélas, l'adage bien connu selon lequel il ne faut pas jouer avec les tricheurs. La Région vous avait pourtant encore récemment, et solennellement, mis en garde lors du précédent CA par un texte lu par ma collègue Laurence François, vous demandant de revenir aux principes élémentaires de respect, de sérieux et de coopération, et nous ayant conduit à ne pas voter le budget de l'Archipel.

Précédemment, lors de la séance inaugurale du nouveau CA du théâtre, faisant suite à votre élection à la mairie de Perpignan, au nom de la région d'Occitanie, je vous avais mis en garde contre la ligne rouge que constituerait la prévalence des calculs politiques sur les enjeux artistiques et le respect des autres collectivités membres de l'EPCC. Vous avez choisi de passer outre. Dont acte. Les professionnels de la culture et les spectateurs de l'Archipel en sont désormais informés. »

Vers une délabellisation ?

Le syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndec) a demandé à la ministre de la Culture de ne pas agréer cette décision et d'engager une procédure de délabellisation de la Scène Nationale. Le ministère de la Culture regrette cette situation et promet de « trouver la meilleure issue » à cette crise. Affaire à suivre.

Jacques Pumaréda

La Poste de Thuir

Toujours en grève !

Les postiers, majoritairement en grève, ont commencé leur quatrième semaine de grève mardi 2 mai. Les soutiens s'organisent et la direction ne cède rien.

Factrices et facteurs, avec leur syndicats Sud et CGT n'en peuvent plus. Ils réclament peu, revoient leurs revendications à la baisse, (une seule tournée supplémentaire au lieu de deux, pour alléger la leur), et ils se heurtent à un refus régulièrement réitéré par la directrice. Alors ils s'organisent et font appel aux usagers. Samedi dernier, ils ont cuisiné une « Paella » et l'ont vendue au public. Ils en ont manqué. Le samedi précédent, c'était « Pizza » et même constat, ils ont tout vendu. Un peu d'argent pour la caisse de solidarité et surtout, un contact renoué avec les usagers. « La Poste préfère dépenser beaucoup d'argent à organiser les remplacements plutôt que d'accéder aux simples revendications, somme toute modestes » précise l'une des factrices gréviste. Elle poursuit : « Cet été, en l'état actuel des choses, les tournées seront insupportables. La chaleur, des véhicules non climatisés et un parcours trop important pour chacun d'entre nous ». Mardi, ils étaient toujours en grève.



Un soutien important des usagers.

Michel Marc

En Català



Plou prou però plou poc

- *Plou poc però pel poc que plou, plou prou.*
- És una frase feta, una dita, un refrany... Diques-li com vulguis. És molt bonic per practicar la nostra llengua perquè en català en tenim moltes de frases d'aquestes però malauradament se corresponen pas sempre a la realitat, i la realitat és que plou pas prou. Tot i que, a l'abril cada gota val per mil.
- Veig que també en saps. *Al maig cada dia un raig* ; nos caldrà esperar per saber si és veritat.
- En tinc un altre que nos posarà d'acord: « *Al meu país la pluja no sap ploure. O plou poc o plou massa. Si plou poc és la sequera. Si plou massa és la catàstrofe* ».
- M'agrada, encara que sigui pas ben bé una dita popular, és la lletra d'una cançó del cantant valencià Raimon. Mes és encertada i la podem fer nostra. És la demostració que tenim moltes coses en comú amb el país valencià, la llengua i la meteorologia entre altres coses..
- També diu una gran veritat, és que quan cau la pluja pot fer disbarats. Per exemple si ara se posa a ploure bellu seria pas bo pels pagesos que tenen cirerers. I si plou a l'estiu d'altres diran que és pas bo pel turisme.
- *Mai plou al gust de tothom.*
- La coneixia aquesta, és bonica perquè se pot aplicar a altres qüestions a part de la meteorologia. Això dit, nos sobren rodolins per parlar de la pluja i ens continua faltant aigua, sé pas com ens sortirem.
- Com que de treure Sant Galdric a passejar ha pas donat gaire resultats només nos queda observar el cel. *Cel rogent, pluja o vent.*
- M'agrada més, *broma roja, vent o pluja.* Parlant de sants, la setmana passada l'ex-president d'Estats Units, Obama, feia turisme a Catalunya Sud i va anar al santuari de Montserrat. Just aquell dia va ploure i hi ha gent que relaciona les dues coses...
- També he vist que entre els que reclamen que Messi torni a jugar al Barça alguns fan observar que quan Messi era a Barcelona, tots els estanyos, llacs i barratges eren plens d'aigua..
- Val més que ploqui aviat perquè sinó acabarem tots bojós.

C&C

TER Céret Perpignan

Coup d'envoi pétitionnaire

L'association « Osons le rail » était sur le pont lors de ce premier mai, à Céret. Cent signatures ont été récoltées.

« Je demande la réouverture aux voyageurs de la ligne de Céret à Perpignan » est le titre de la pétition présentée. « *Sans surprise, c'est un succès* » précise ainsi Thierry Labelle, président de l'association. Le texte qui accompagne la feuille pétition explique : « *Les villes moyennes et les zones rurales font face à des défis : vieillissement de la population, dérèglement climatique, transition énergétique et écologique, attractivité socio-économique décroissante, services publics réduits, dématérialisés et insuffisamment présents sur le territoire* ». Dans le cadre de la mobilité, la ligne de chemin de fer Céret/ Le Boulou/ Ene /Perpignan pourrait être indéniablement un outil pour répondre à ces enjeux. Elle peut favoriser les interactions entre Perpignan et les villes du Vallespir en participant à désenclaver le Haut-Vallespir, territoire en déclin socio-économique.



Il faut ajouter les 15 000 véhicules/jour qui effectuent le trajet vers Perpignan. Enfin, l'accessibilité automobile avec les ZFE (zones à faible émissions), les parkings payants, le temps perdu et les accidents ne font que renforcer la pertinence d'une desserte ferroviaire publique. Rendez-vous est donc pris avec les autorités compétentes, le Conseil régional et avec l'entreprise nationale SNCF et l'État.

Michel Marc

Région SNCF

Le 12 mai, pour une renaissance des ateliers de Béziers

Un rassemblement régional est organisé par la CGT, à Béziers, pour « *le maintien et le développement du site industriel des ateliers* » le 12 mai à 11h. Il s'agira de revendiquer des mesures « *pour sauvegarder, moderniser, imaginer un futur industriel sur le site du dépôt* ».

Petit à petit, la SNCF a décidé d'affaiblir l'outil, de centraliser les activités réparations (Avignon et Nevers) et même de sous-traiter à l'étranger (dont la Chine) la forge et la fabrication de pièces importantes. C'était, paraît-il, pour baisser les coûts de la maintenance. En 2006, lors de la fermeture de certaines activités, des promesses avaient été faites concernant le maintien et le développement de tâches spécifiques. Aucune promesse n'a été respectée. Aujourd'hui, le montant de chantier « *révision* » pour les TER Région s'élèverait à environ 400 millions d'€. Aucune retombée locale ne peut être attendue. La Région, par la voix de sa présidente, demande qu'au moins un tiers (1/3) de ces retombées reviennent au local, à la Région Occita-



30 ans de luttes pour 30 ans de plus !

SAUVONS LES ATELIERS SNCF DE BEZIERS

Exigeons la création d'un Centre Industriel SNCF à Béziers

Pour un développement productif, social et écologique

nie. Les cheminots, avec leur syndicat CGT, veulent reconquérir l'ensemble ou partie des activités à Béziers. Ils le rappelleront, le vendredi 12 mai.

M.M.

La rubrique du randonneur

Le P.O.T. Rando' Club¹ vous propose



Dimanche 7 mai 2023 - Les tours de Cabrenç - Lamanère.

Les tours de Cabrenç portent le nom du roc escarpé sur lequel est bâti le château primitif. En fait il s'agit de deux châteaux et d'une tour à signaux entièrement restaurée de nos jours.

Le vieux château datant du X^e siècle occupe le point culminant à 1 326 m d'altitude. Juché sur un piton rocheux, entouré de parois vertigineuses, il est uniquement accessible par le sud.

Ce site est tellement escarpé que seule une chèvre y serait à l'aise, d'où le nom de Cabrenç (cabra= chèvre en catalan). Les premiers seigneurs prirent cet animal comme emblème sur leur blason.

Des pans de mur, des voûtes éventrées signalent la salle seigneuriale et la chapelle dédiée à Saint-Michel. Une vaste et épaisse muraille entoure la base sud de l'escarpement.

Les dimensions de la porte et des vestiges témoignent que l'enceinte abritait des écuries pour les chevaux et le bétail du château.

Le second château datant du XIII^e s en contrebas vers le nord est une tour trapue précédée de petites enceintes rectangulaires percées d'archères.

Enfin, plus au nord se dresse la tour à signaux construite au XIV^e s. Elle était reliée au château de Bassagoda en Besalù, aux tours de Cos, Cortsavi, Batère et de Mir.

Les seigneurs de Serralongue

Bernard Alart dans sa notice historique sur la baronnie de Serralongue attribue comme fondateur le seigneur de Cortsavi Ramon surnommé Bracads (qui porte des braies, culottes) de 1078 à 1118.

Vers 1088, celui-ci prêtait le serment d'hommage et de fidélité au



Les tours de Cabrenç.

vicomte Guillem Gausbert de Castelnou pour le château de Montdon, Serralongue, Mollet et Pena.

Des précisions

Durée : 5h15. **Dénivelé :** 650 m. **Difficulté :** moyen à difficile. **Conditions :** assurance journalière 3€ ou licence annuelle 35€. **Repas grillade :** apporter apéro, vin, eau, viande... **Départ :** 8h15 au parking de la piscine du Moulin-à-Vent à Perpignan.

Renseignement : Jean-François 04 68 56 81 03 / 06 20 40 63 05
(1) *Le Perpignan Omnisports des Travailleurs-es, association affiliée à la F.S.G.T.*

- annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales -

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LIMO, SCI en liquidation au capital de 1 000 euros, siège social et de liquidation : 2 BIS RUE DES JARDINS, 66200 ALENYA, 443 654 462 RCS PERPIGNAN

L'AG réunie le 31/12/2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur David GONZALEZ, demeurant 26, Avenue des Dauphins, 66470 SAINTE-MARIE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERPIGNAN, en annexe au RCS.

Pour avis. Le Liquidateur



AVIS AU PUBLIC

CRÉATION D'UNE ZONE DE PRÉEMPTION AU TITRE DE LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU DÉPARTEMENT

La Présidente du Conseil Départemental communique :

En l'application de l'article L 215-1 du Code de l'Urbanisme et avec l'accord des Conseils Municipaux de Banyuls sur Mer et de Cerbère, le Département des Pyrénées-Orientales a décidé, par délibération n°CP20230323N du 23 mars 2023, de créer une zone de préemption au titre de la protection des espaces naturels sensibles sur les territoires des communes de Banyuls sur Mer et Cerbère, sur le secteur de l'anse de Peyrefitte.

Conformément à l'article R 215-2 du Code de l'Urbanisme, la délibération relative à la

décision susvisée, accompagnée d'un plan de délimitation et d'un plan de situation de la zone, est tenue à la disposition du public pendant un mois dans les Mairies de Banyuls sur Mer et de Cerbère, aux Archives Départementales et sur le site internet du Département.

Hermeline MALHERBE

AVIS DE CONSTITUTION

ND BARBER

Société par actions simplifiée
Au capital de 500€ . Siège social : 280 rue Aristide BERGES, Espace Polygone, 66000 PERPIGNAN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/04/2023, il a été constitué sous la dénomination sociale ND BARBER une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et de sociétés

Objet social : L'exploitation d'un salon de coiffure mixte, hommes, femmes, enfants, barbier ainsi que la vente de tous produits ayant trait à ces activités. La vente de tous produits et accessoires pouvant être rattachés à l'objet de l'activité. Ventes de friandises et de boissons non alcoolisées.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Le capital social s'élève à la somme de 500 euros, il est divisé en 50 actions de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées à hauteur de 500 euros.

Présidence : M. THYS Dorian, né le 28/02/1998 à PERPIGNAN (66), nationalité française, demeurant : 14 bis avenue du Canigou 66380 PIA est désignée en qualité de Présidente.

Directeur Général : M. BOUTA Nabil, né le 08 décembre 1993 à PERPIGNAN (66), nationalité française, demeurant : 2 rue du Vieux Cépages 66380 PIA est désigné en qualité de Directeur Général.

La société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Perpignan.

Pour avis et mention,

AVIS DE CONSTITUTION

SAS BNR FRUITS

Société par actions simplifiée
Au capital de 500€ . Siège social : 15 rue de Tanger

66000 PERPIGNAN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/05/2023, il a été constitué sous la dénomination sociale BNR FRUITS une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et de sociétés

Objet social : La vente de fruits et légumes, les produits d'épicerie fine, les œufs, alimentation générale en magasin ou sur échantillons et marché ainsi que la livraison de ces produits. La commercialisation de tous produits ayant trait à cette activité. La vente directe aux particuliers et aux professionnels.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Le capital social s'élève à la somme de 500 euros, il est divisé en 50 actions de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées à hauteur de 500 euros.

Présidence : Mme BENNANI née BENAZOUZ Naïma, née le 11 septembre 1978 à DOUAR AIN BIDA (MAROC), nationalité française, demeurant : 15 rue de Tanger 66000 PERPIGNAN est désignée en qualité de Président.

La société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Perpignan.

Pour avis et mention,

AVIS DE MODIFICATION

SARL CLAIR ET PUR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 €

Siège social 7 rue Beausoleil 66240 ST ESTEVE N° SIREN 504 164 666 R.C.S. de Perpignan

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 avril 2023, les associées ont décidé de transférer à compter de ce jour, le siège social qui était à 66240 ST ESTEVE, 7 rue Beausoleil à l'adresse suivante : 66000 PERPIGNAN, 12 rue Antoine Oller.

L'article 4 des statuts a été, en conséquence, mis à jour.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Perpignan.

Pour avis et mention,

Mme DUMONT Brigitte

Associée et Gérante

Rugby

Le Tournoi des VI Nations XV féminin

Après avoir remporté leurs quatre premiers matchs, les Françaises chutent en finale face à leurs homologues anglaises (33-38)

En 1920 la championne de tennis Suzanne Lenglen s'exprimait ainsi : « *Le rugby pratiqué par la femme n'a rien d'esthétique, et je suis opposée à cette mode nouvelle* ». Aïe ! Frantz Reichel, champion sportif français polyvalent, en rajoutait une couche : « *Je suis tout à fait contre ! Les femmes n'ont rien à faire du rugby. Elles ne peuvent pas y jouer. D'abord c'est dangereux pour elles, très dangereux même, et, de plus, sans élégance. Elles ont assez de sports comme ça, qu'elles s'en contentent !* ». Aïe ! Aïe ! C'est ce que mon vieil oncle traduisait en Catalan dans les années 50 en disant : « *Les dones a rentar els plats !* ». Aïe ! Aïe ! Aïe !

Ce qui aurait pu être une fin

En 1923 la Fédération Française de Rugby (FFR) n'avait même rien trouvé de mieux que d'interdire aux filles d'utiliser les terrains des hommes. Obligées de jouer au petit matin leur rugby qui s'appelait à l'époque la Barette au sortir de la Première Guerre mondiale avec des règles très particulières. Tout comme le football féminin de l'époque, la Barette était loin d'être médiatisée mais surtout bien décriée. Des raisons morales voire médicales étaient avancées pour que ce sport féminin disparaisse. Et c'est ce qui se produisit lorsque le rugby féminin fut radié, en compagnie de son homologue le football, de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France (FSFSF) en 1933.

Une renaissance liée à la faim

Plus de trente années de sommeil ! 1966 et une opération caritative, dans l'Est de la

France, pour lutter contre la faim. Un match entre deux équipes de lycéennes dont celle des Violettes Bressanes qui peut être considérée à juste titre comme la première équipe de rugby féminin. Un millier de spectateurs « *avides de curiosité* » assistaient à ce match. Un second club vit rapidement le jour à Tournus, puis fut créée l'Association Française de Rugby Féminin (ASFR) avec l'arrivée de Villemur-sur-Tarn et Toulouse Fémina. L'équipe de France disputera en juin 1982 son premier match international en Hollande (victoire 4-0), puis l'Italie en 1985 et les Britanniques en 1986. Les Françaises ont participé depuis à toutes les éditions de la Coupe du monde souvent remportée par la Nouvelle-Zélande, talonnée par l'Angleterre qui, elle, fait une moisson au niveau du Tournoi des VI Nations.

Cinquante trois mille spectateurs à Twickenham

Fort heureusement les mentalités ont bien évolué depuis plus d'un demi siècle. Et le rugby féminin aussi qui se rapproche de plus en plus du jeu que pratiquent leurs homologues masculins. Devenu très spectaculaire il attire les foules, particulièrement en Angleterre. Dans la Premiership anglaise évoluent les meilleures joueuses du monde et l'équipe des Quins compte vingt-sept internationales sur un effectif de cinquante joueuses. Difficile dans ces conditions de rivaliser avec cette équipe anglaise. Mais les petites Françaises, depuis quelques années, font mieux que se défendre. En atteste ce résultat obtenu lors de ce match, sorte de finale du Tournoi des VI Nations 2023. Menées (0-33) à la pause elles



L'aïlière catalane Cyrielle Banet.

ont réussi la prouesse de revenir au score et se sont inclinées devant des Red Roses beaucoup plus pragmatiques.

Les vice-championnes du monde anglaises ont brillamment remporté ce Tournoi, mais des espoirs demeurent chez cette équipe de France qui s'améliore à chaque sortie.

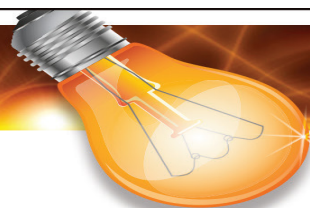
Fins aviat

Jo Solatges

TOURRES JEAN

Electricité
Climatisation
Pompe à Chaleur
Entretien
Dépannage
04 68 22 86 30

PROMOTION



TOURRES JEAN
Electricité ALENYA

INDUSTRIE - TERTIAIRE
BÂTIMENT - CLIMATISATION

1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA
www.electricite-jeantourres.eu

Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com

Jazzèbre

Voyage musical entre ciel et mer

Jazzèbre présente la deuxième édition de zah-zuh, festival jeune public, ce sera les 13 et 14 mai à Perpignan et Argelès-sur-Mer.

C'est une manifestation originale, déjà par son nom, Zah-Zuh, que propose Jazzèbre, un festival dédié aux plus jeunes, mais aussi aux parents, à visée artistique et pédagogique, il s'agit de former les spectateurs de demain. Le thème de la première édition était l'Afrique de l'ouest, celui de celle-ci est plus général, ce sont les oiseaux et animaux marins. Lors de la présentation du festival, Claire Biron et Ségolène Alex, de Jazzèbre, insistent sur le caractère ouvert et festif de l'initiative, sur leur volonté de favoriser l'écoute, l'émotion, le partage. Et aussi l'envie « d'imaginer un futur plus souriant. »

Les deux journées du festival (13 et 14 mai) seront précédées de différentes animations, notamment une résidence de création à Port-Vendres avec le collectif ARFI (Association à la recherche d'un folklore imaginaire) né en 1978 de la réunion de deux orchestres : le Marvelous Band et le Workshop de Lyon. Ce sera du 8 au 12 mai et débouchera sur la création d'un conte vidéographique et musical que pourront suivre des élèves de classes élémentaires de Port-Vendres avant qu'on le découvre à Zah-Zuh 2024.

Le 12 mai, au mémorial de Rivesaltes, une centaine d'élèves du département pourront assister à la création 2023 de l'ARFI, *La ferme des animaux*, spectacle musical interactif inspiré du roman de Georges Orwell.

Zah-Zuh 2023

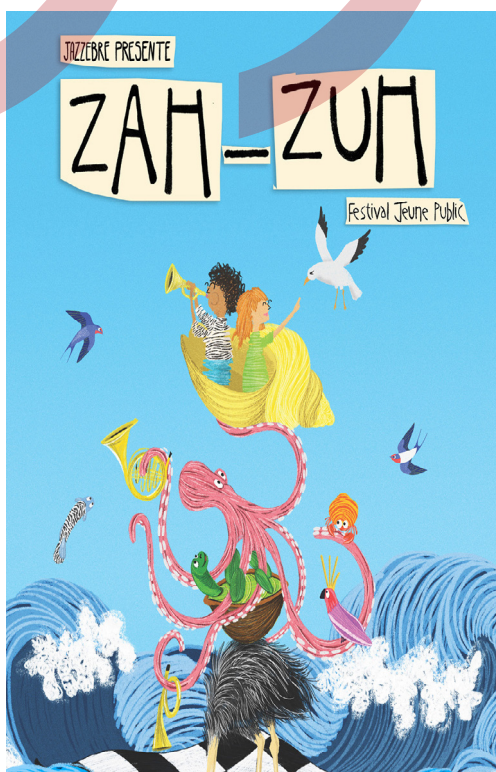
Le festival proprement dit se tiendra le 13 mai à Perpignan, à la Casa Musicale et le 14 au Parc de Valmy à Argelès-sur-Mer. Deux jours de spectacles, d'ateliers, de balades, le tout très accessible, les spectacles sont à 3€, tout le reste est gratuit.

Samedi 13 mai Casa Musicale

14h30 et 16h30, Plages, par la compagnie KI (P.-O.) une expérience poétique, sonore et interactive.

15h30 Ciné concert Coquillages et cétacés.

17h30 Les amours sous-marines, Cie A Fable su-



baquatique

18h30 apéritif musical

Dimanche 14 mai Parc de Valmy

Découverte du parc et pique-nique musical
Déambulation musicale et théâtrale : L'homme-oiseau et son chimère orchestra, une marionnette géante et des musiciens

Les deux jours : ateliers autour de la création, de l'initiation musicale, du maquillage, fabrication de masques d'oiseaux, d'instruments...

Une multiplicité d'animations visant à développer la curiosité et la créativité des enfants.

Pour ce festival, Jazzèbre a plusieurs partenaires, l'institut Jean Vigo, la Médiathèque de Perpignan, le Mémorial de Rivesaltes, l'association Agit'Hé...

Nicole Gaspon

Renseignements, réservations : www.jazzebre.com - 04 68 51 13 14

Où sortir ?

Perpignan

L'Archipel | Jeudi 11 mai à 19h et vendredi 12 mai à 20h30 | Théâtre - **La réponse des hommes** | De 12€ à 30€. Vendredi 19 mai à 20h30 | Concert - **Les folias** | De 10€ à 20€. Samedi 13 mai à 18h | Théâtre d'objets marionnettique - **La princesse qui m'aimait pas** | 10€/enfant 8€.

El Mediator | Dimanche 14 mai à 19h | Concert - **Rise Of The Northstar** | 24€/réduit 21,60€.

Théâtre des Possibles | Vendredi 12 mai à 19h30 | Musique - **Ulysse, maudit sois-tu** | 12€/réduit 8€/enfant 6€.

La Fabrica | Samedi 13 mai à 15h30 | Spectacle - **Che Casino!** | 20€.

Institut Jean Vigo | Mardi 9 mai à 19h | Projection - **Showgirls** | 6€ / réduit 5€.

Jeudi 11 mai à 14h15 | Projection - **Kusama : Infinity**

- **Ciné Cercle** | 6€ / réduit 5€. Jeudi 11 mai à 19h | Projection - **Gagarine** | 6€ / réduit 5€.

Mardi 16 mai à 19h | Projection - **Pygmalion** | 6€ / réduit 5€.

Amélie-les-Bains

Casino | Dimanche 16 mai à 17h30 | Festival carte blanche - Projection - **La couleur des olives** | Gratuit.

Salle Jean Trescases | Samedi 20 mai à 16h | Concert - **La chorale « Le Chœur d'Amélie » et la chorale « C'MUSIC »** de Canet-en-Roussillon | 5€.

Argelès-sur-Mer

Esplanade Charles Trenet | Jeudi 18 mai de 10h à 22h | **Festival des îles** | Gratuit.

Banyuls-sur-Mer

Village | Du jeudi 18 mai au samedi 20 mai | **Festival Ascension Flamenca** | Gratuit.

Canet-en-Roussillon

Espace Méditerranée | Samedi 20 mai à partir de 10h | **Fête de la catalanité** | Gratuit.

Canet-Village | Dimanche 21 mai à partir de 10h | **Fête de la catalanité** | Gratuit.

Céret

Salle de l'union | Samedi 13 mai à 18h30 | **Concert musique traditionnelle** | Gratuit.

Église Saint-Pierre | Samedi 18 mai à 18h | Concert - **L'orgue autrement** | 10€.

Centre-ville | Du 20 au 21 mai à partir de 10h | **Fête de la Cerise & Céret de bandas** | Gratuit.

Eus

Village | Vendredi 12 mai et samedi 13 mai à 21h | Concert - Art Que Fem organise la **6^e Edition du festival Mès de Jazz!** | 15€.

Le Soler

Village | Dimanche 14 mai à 16h | Concert chorale au profit d'Autisme 66 - **Culture en Têt** | Gratuit.

Découvrez d'autres articles chaque semaine sur le site.
www.letc.fr

Où sortir ?

Palau-del-Vidre

Église | Jeudi 18 mai à 17h | **Concert de l'ascension** avec le Duo Canticel | Gratuit.

Rivesaltes

Palais des Fêtes | Samedi 13 mai à 21h30 | Concert - **Couleurs d'Antan** | 10€ / enfant 5€. **Dimanche 14 mai à 16h** | Théâtre - **Une esquisse de Molière** | 10€ / enfant 5€.

Saint-Cyprien

Salle Escaro | Samedi 13 mai à 21h | Spectacle - **La nuit des musées** | Gratuit.

Saint-Estève

Théâtre de l'étang | Vendredi 12 mai à 18h30 | One-woman-show - **Elisabeth Buffet** | 26€ / réduit 17€.

Saint-Génis-des-Fontaines

Église | Samedi 20 mai à 20h30 | Festival de chorales | Gratuit.

Saint-Jean-Lasseille

Château Planères | Samedi 20 mai à partir de 19h | 20e festival le printemps de l'Aspres - **Impérial quartet** | 16€.

Saint-Paul-de-Fenouillet

Place Saint-Pierre | Jeudi 18 mai de 9h30 à 17h30 | **Printemps des échoppes** | Gratuit.

Sainte-Marie-La-Mer

Place du village | Dimanche 14 mai de 14h30 à 17h30 | Animation dansante - **Swing de rue** | Gratuit.

Livre

Un botaniste méconnu

Précurseur en matière d'hybridation et d'acclimatation, Charles Naudin (1815-1899) a mis son savoir en pratique dix ans durant à Collioure.

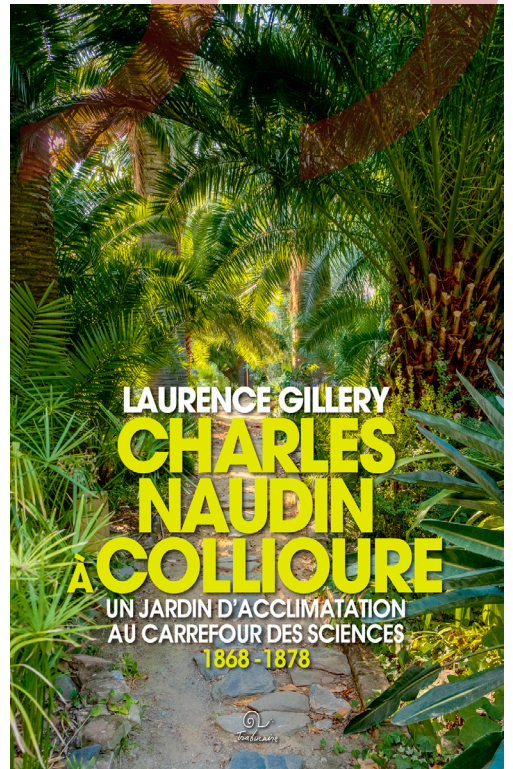
Les éditions Trabucaire viennent de publier un livre qui, fort opportunément, met en lumière la figure de Charles Naudin, botaniste injustement méconnu. Injustice particulièrement dans notre département où, dix ans durant, de 1868 à 1878, il a été responsable d'un jardin à Collioure proche du Douy. Jardin devenu le théâtre d'expérimentations d'hybridation et d'acclimatation de plantes exotiques connu et admiré par les scientifiques de l'époque.

C'est Laurence Gillery qui signe cet ouvrage abondamment illustré de photos de plantes, de gravures représentant des herbiers, de reproductions d'œuvres picturales. Laurence Gillery est historienne et journaliste, passionnée d'histoire de l'Art et de botanique, elle vit à Collioure.

Un autodidacte passionné

Le livre dresse le portrait de Charles Naudin, pauvre, frappé d'importants problèmes de santé, qui, malgré ces nombreux handicaps a pu devenir un savant reconnu par ses pairs. Celui qu'on a qualifié de « *précurseur français du darwinisme* » était autodidacte, travailleur acharné. Il s'est inscrit dans cette deuxième moitié du XIX^e siècle quand la botanique est devenue une science. Contemporain d'Henri Lacaze-Duthiers, fondateur du laboratoire océanographique de Banyuls, de Darwin, avec qui il a entretenu une importante correspondance. Charles Naudin a travaillé au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, il est l'auteur d'une thèse sur la végétation des Solanées. Très attaché à la pratique de l'horticulture, on lui doit la découverte de variétés nouvelles, parmi les Cucurbitacées. Son principal titre de gloire sont ses recherches sur les hybrides dont il a tiré une théorie de l'évolution des espèces basée sur l'hybridation. Entré à l'Académie des sciences en 1863, il achète le jardin à Collioure en 1868 pour « *y établir un laboratoire de botanique expérimentale* », dont un jardin tropical.

Laurence Gillery donne quelques éléments de l'histoire de la botanique, comment du jardin des simples de la Renaissance on passe, au XVIII^e



siècle à « *l'âge d'or des jardins* », puis, avec notamment Joséphine de Beauharnais, à l'engouement pour les plantes exotiques. La période des grandes découvertes a amené en Europe de nouvelles plantes, des épices.

Naudin s'est très tôt intéressé aux plantes du Nouveau Monde, il a accompagné le renouvellement de la pensée autour de celles-ci. Il a fait du jardin de Collioure un jardin d'expérience, reconnu pour sa beauté et sa luxuriance. Ce jardin a inspiré Matisse et d'autres peintres.

Curieusement, il reste peu de souvenir du passage de Naudin à Collioure, déplore Laurence Gillery.

En fin d'ouvrage on trouvera un utile glossaire ainsi que la liste impressionnante des végétaux cultivés au jardin de Collioure.

Nicole Gaspon
Ed Trabucaire, 20€

Suivez-nous



30/06 - 01/07 2023

PASS 25€

P GRATUIT



30/06 GRUPO COMPAY SEGUNDO

Los Raskai
Rouge
Fiesta Latina

01/07

LES NEGRESSES VERTES

Combo Pacheco
Rock'in Chair
Something Special



Route du Littoral - Argelès/Mer



Journal hebdomadaire des Pyrénées-Orientales. Disponible en kiosque et sous abonnement. Chaque semaine sur www.letc.fr

Tautavel

Nouvel élan

La XXII^e édition du festival Tautavel en musique qui s'est déroulée du 21 au 23 avril était la première d'une équipe renouvelée. Trois ensembles musicaux ont assuré une programmation de belle diversité.

Tautavel, commune des origines de l'humanité, c'est le musée de la Préhistoire et le vaste palais des Congrès, espace propice à la musique, lieu naturel du festival Tautavel en musique qui, cette année, actait sa douzième édition. Didier Gotteland ayant souhaité passer la main, c'est le jeune Athanase De Lumley qui assure désormais la présidence de l'association organisatrice, avec l'appui de Yannick De Lumley, vice-présidente. Une nouvelle équipe qui entend don-

ner un nouvel élan à la manifestation. Forte de ses liens dans le milieu musical, Yannick De Lumley a invité au festival des musiciens de la région lyonnaise, également enseignants au conservatoire de cette ville du Rhône. Ce sont ainsi trois ensembles qui se sont produits lors du festival 2023, *L'intemporel* (cordes), *2TO* (trompettes et orgue), *Duo Hands* (pianos). Dix-sept musiciens qui se connaissent et ont l'habitude de travailler ensemble, un gage d'efficacité. Promesses tenues au

gré des concerts proposés autour de compositeurs d'hier et d'aujourd'hui, Sibelius, Respighi, Vivaldi, Trotignon, Piazzolla, Mozart, Bach, devant un public nombreux. Lors du concert de clôture, l'ensemble *L'intemporel* a fait joliment résonner l'allégresse du Divertimento de Mozart, avant de laisser la place aux deux pianistes. Toujours impressionnant le dispositif en face à face des pianos à queue, les interprètes, Alexandra Massei-Roschina et Alain Jacquon se tournant le dos. Les

deux épatants de virtuosité dans des pièces aussi diverses que la poétique *Fantaisie-tableau* de Rachmaninov et l'émouvant *Adios Nonino* d'Astor Piazzolla. Cordes et pianos se rejoignent pour le *Concerto pour deux pianos* de Bach, moment exquis. Portés par l'enthousiasme du public, les musiciens offriraient en rappel *l'Hymne à l'amour* d'Édith Piaf et la *Santa Espina*. Rendez-vous est pris pour l'édition 2024.

Nicole Gaspon

Entrez livres

Quinzaine d'ouverture sur l'enfermement

Une manifestation portée par la librairie La Libambulle à Prades.

Jusqu'au samedi 6 mai 3 expositions sur le thème de la prison et de la liberté à voir dans l'ancienne prison de Prades, devenue aujourd'hui l'Espace Martin Vivès.

- **Prisonnier.e.s** : regroupe des portraits en linogravure et des textes réalisés lors d'ateliers faits avec l'Atelier Autonome du Livre de Mosset.
- **Liberté** : Calligraphie sur la thématique de la liberté de René-Philippe Deswattenne.
- **Tout ou rien** : Planches de dessins originaux de la bande dessinée *Tout ou rien* de Thierry Guittard (éd. Nada).

Rencontre et regards croisés : « *Exils et Enfermements* ».

Dimanche 7 mai de 10h à 13h à L'Atelier de l'Entonnoir à Prades.

Dédicace du livre de G. Gueraud « *Rien nous appartient* » - Éditions PKJ, avec une classe de terminale du lycée Charles Renouvier de Prades. Mardi 9 mai de 11h30 à 13h à la librairie La Libambulle à Prades.

Les Ciné-Rencontres proposent la projection du

film documentaire *Des hommes* de Jean-Robert Viallet et Alice Odier, sur le centre pénitentiaire de Marseille Les Baumettes (83mn).

Mardi 9 mai à 21h au cinéma Le Lido à Prades (billetterie cinéma).

Spectacle de conte et musique suivi d'un goûter d'après le livre « *Le Pays des Souris* » d'Alice Méricourt (éd. Père Fouettard). La compagnie du Tympan dans l'oeil fait de cette fable politique un conte, à deux voix, avec de la musique et des chansons originales.

Mercredi 10 mai à 15h (5€) à L'Atelier de l'Entonnoir à Prades.

Projection du film de fiction « *Temps mort* », drame d'Ève Duchemin (118mn) suivie d'un débat.

Vendredi 12 mai à 21h au cinéma Le Lido à Prades (billetterie cinéma).

Dédicace de Claire Savina autrice et coordinatrice de « *Foutues pour Foutues* » (éd. La Dernière Lettre). Histoire de l'injustice faite aux femmes et qui parcourt un millénaire et de nombreux pays.



Samedi 13 mai de 11h à 13h à la librairie La Libambulle à Prades.

Dimanche 14 mai de 9h30 à 12h30 à L'Atelier de l'Entonnoir à Prades.

D.G.

Droit du travail

Un décret en catimini

Le 18 avril, un décret d'application pour rendre la « présomption de démission » pleinement opérationnelle paraissait au journal officiel.

La notion est complexe et les garde-fous semblent, en apparence, nombreux et opérationnels. Il s'agirait ni plus ni moins pour les employeurs de qualifier de « démission » un abandon prolongé de poste sans justification valable. Cela permettrait donc à l'employeur un licenciement sec, sans procédures, une simplification de la démarche, non sans devoir quand même prouver et justifier l'absence inexplicite et prolongée du salarié. On y verrait presque du bon sens et une simple régularisation d'une situation précaire installée. Il s'agirait, pour le gouvernement, de limiter le « nomadisme » professionnel. Un salarié ainsi licencié perdrait une

grande partie de ses droits aux indemnités chômage.

Une réalité plus compliquée et des salariés privés d'indemnités

Le syndicat CGT, notant le désaccord de l'ensemble des organisations syndicales, alerte et explique la perversité d'un tel dispositif légal : « Cela permet donc de priver d'indemnités chômage, pendant au moins quatre mois, toute personne ayant été licenciée à la suite d'un abandon de poste... ». Et le syndicat explique : « D'après une étude menée par l'Unedic, l'abandon de poste touche majoritairement les jeunes (78% ont moins de 40 ans) et les moins diplômés, dans les secteurs du com-

merce, les transports, l'hébergement et la restauration ». L'organisme précise ensuite, et là est le plus important, que la plupart des abandons « sont dus à des conditions de travail dégradées, des salaires trop bas, un manque d'évolution, une charge de travail trop élevée, du harcèlement... ». En clair, et chacun aura compris, les jeunes précaires déjà malmenés par leur parcours professionnel, « punitif et improductif », se verront privés d'indemnités en cas d'abandon. Les employeurs, de leur côté, seront dispensés d'indemnités versées normalement en cas de licenciement habituel ou d'une rupture conventionnelle.

Michel Marc

Mayotte

Gérald Darmanin sème la terreur

S'appuyant sur l'emprise coloniale française aux Comores, le ministre de l'Intérieur s'apprête à lancer une opération de lutte contre l'immigration révélatrice de ses intentions au niveau national.

Des maisons marquées de croix et de numéros, les sirènes omniprésentes des véhicules de police, les discours de haine et la rumeur... l'île de Mayotte, dans l'archipel des Comores, vit depuis plusieurs semaines dans un climat de terreur.

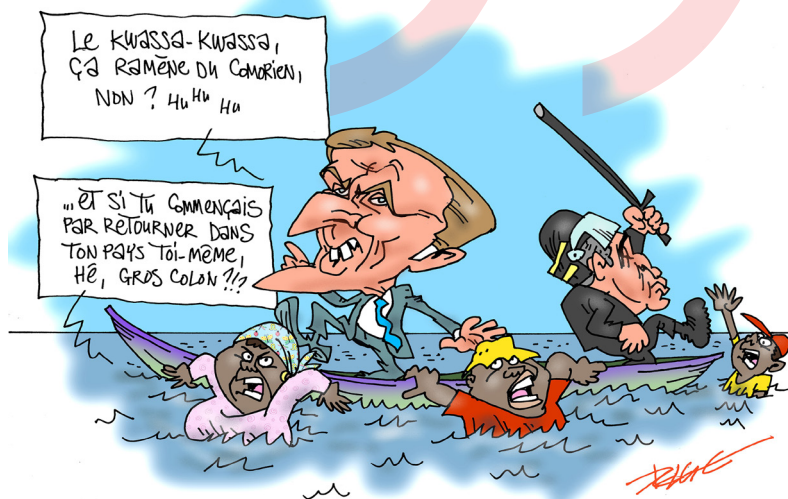
Des méthodes d'un autre temps

Et ce ne sont là que les prémices de l'opération « Wuambushu », qu'entend lancer Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur. En shimaoré, la langue locale, cela se traduit par « reprise », mais peut également signifier « s'aventurer dans l'inconnu » ou encore « tuez-les », en langue swahili, comme l'indique Mohamed Bashrahil, président comorien de l'Alliance pour la démocratie et le progrès. L'objectif serait d'opérer, en l'espace de deux mois, un « décasage » massif en détruisant plus d'un millier de logements dans les bidonvilles et en expulsant leurs habitants – entre 2 000 et 25 000 selon les sources – vers les autres îles comoriennes. Beaucoup sont en situation irrégulière du point de vue français mais pas pour la communauté internationale, qui ne reconnaît pas la légalité de l'administration française de l'île.

Une atteinte au droit français et international

« À Mayotte, les autorités dérogent continuellement à la loi », s'insurge Aline Charron, du Syndicat de la magistrature. « Ce sera de toute évidence une fois de plus le cas avec cette opération. » Les faits ne la font pas mentir. « On sait aussi qu'ils comptent commencer les destructions dans un quartier de Koungou déjà sous le coup d'un arrêté mais pour lequel une ordonnance de

Macron : humour, toujours !



suspension a été prise, en janvier, par les tribunaux. Tout est fait pour esquiver la justice », dénonce Daniel Gros, référent local de la Ligue des droits de l'homme (LDH). L'absence de communication des autorités s'inscrit dans cette logique. « Elles jouent sur l'effet de sidération et empêchent toute anticipation, reprend Aline Charron. Si elles expulsent entre 300 et 400 personnes par jour, contre environ 80 habituellement, les personnes concernées n'auront le temps d'effectuer aucune saisine. » De nombreuses personnes en situation régulière pourraient ainsi être embarquées dans les bateaux de la PAF sans pouvoir faire valoir leurs droits. Darmanin cherche à séduire la frange la plus réactionnaire de la droite, quitte à caresser le RN dans le sens du poil. Il joue là, une partition dangereuse pour la démocratie.

Roger Rio

Soudan

Une guerre par procuration entre l'Égypte et l'Éthiopie

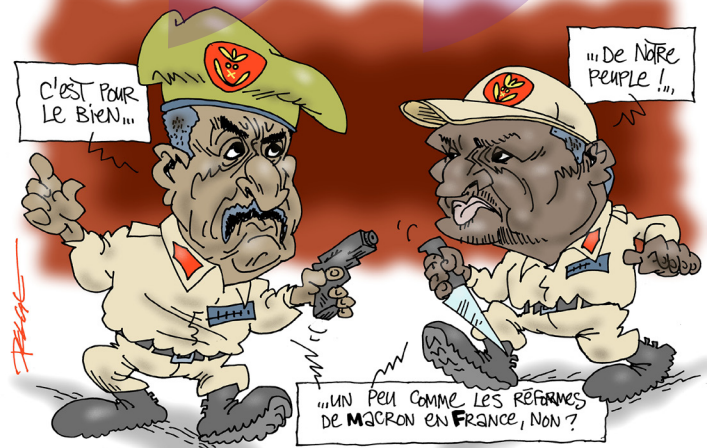
Les affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide ont lieu sur fond de partage du pouvoir au détriment des civils.

A Khartoum, la population fuit l'escalade de violence qui sévit dans la capitale soudanaise. La rupture est consommée entre les deux hommes forts du Soudan, le général Abdel Fattah Al Burhan – à la tête des forces armées et auteur d'un coup d'État en octobre 2021 – et le général Mohamed Hamdan Dagalo, connu sous le nom de Hemedti, qui dirige les Forces de soutien rapide (FSR). Depuis plusieurs mois, les tensions étaient vives, ni l'un ni l'autre ne voulant perdre ses prérogatives mais s'entendant sur une chose : la marginalisation des représentants civils, pourtant à l'origine du mouvement de protestation qui, en 2018, avait mis fin à la tyrannie d'Omar Al Bachir. Selon Fathi El Fadl, porte-parole du parti communiste soudanais (PCS), celui-ci alerte depuis longtemps sur la dégradation de la situation dans son pays.

Une tentative du partage du pouvoir qui a échoué.

Ce qui se passe aujourd'hui au Soudan n'est que la conséquence de l'échec du coup d'État d'octobre 2021. Celui-ci avait pour but de créer un nouveau partenariat entre les deux principales forces armées d'un côté, et les civils représentés par les Forces pour la liberté et le changement (FLC) de l'autre. Cela ne pouvait pas marcher. Ce qui intéresse ces factions c'est le contrôle des richesses du pays. D'un côté, les généraux de l'armée régulière contrôlent les sociétés industrielles et commerciales. De l'autre, les Forces de soutien rapide (FSR) qui ont des intérêts dans les ressources naturelles, notamment l'or. Ces FSR travaillent main dans la main avec leurs partenaires russes de Wagner, alors que l'armée soudanaise, elle, a des relations d'affaires avec les généraux égyptiens.

Le Soudan des soudards



Quelle solution pour sortir de ce chaos ?

D'après le dirigeant communiste, il faut continuer à organiser le peuple pour poursuivre la lutte et atteindre les objectifs qui étaient ceux de la révolution ayant mis à bas le régime d'Omar Al Bachir. Il est impératif de conclure un cessez-le-feu immédiat, avec le retrait des armées et des milices des villes, villages et zones résidentielles. Il est urgent de dissoudre toutes les milices, de récupérer les armes qui circulent dans les villes et les campagnes et de réformer une armée nationale unie et professionnelle, adossée à un gouvernement réellement populaire.

Roger Rio

Diplomatie

La Chine faiseur de paix ?

Pour la première fois depuis le début de l'invasion en Ukraine, Xi Jinping et Zelensky ont échangé par téléphone.

La Russie a accusé l'Ukraine de « saper les initiatives de paix » en refusant le dialogue avec Moscou. Ces critiques sont intervenues après le premier entretien téléphonique depuis le début du conflit entre le président ukrainien Volodymyr Zelensky et son homologue chinois Xi Jinping. Officiellement, la Chine dont les liens économiques sont forts avec la Russie, se dit neutre dans le conflit mais Xi Jinping n'a jamais condamné l'offensive et a pu afficher son soutien à Vladimir Poutine. Si pendant cet appel, la Chine a assuré avoir « toujours été du côté de la paix » et appelé à « la négociation », le président ukrainien l'a jugé « long et significatif ». Dans la foulée, Kiev a même nommé un ambassadeur en Chine. Zelensky a aussi dit espérer

Là où l'irremplaçable Manu a si bien tout foiré, la Chine peut-elle réussir ?



« une impulsion puissante du développement des relations bilatérales » entre Kiev et Pékin. La conversation entre les deux chefs d'État a duré « presque une heure ». Leur dernier appel

remontait à juillet 2021.

Après cet échange, la Chine a annoncé mercredi qu'elle enverrait une délégation en Ukraine afin de chercher un « règlement politique » au conflit. Pékin avait publié en février un document en 12 points présentant sa position sur le conflit en Ukraine. L'initiative, parfois perçue comme un plan de paix, exhorte notamment Moscou et Kiev à tenir des pourparlers et s'oppose également à tout recours à l'arme nucléaire. Le texte appelle à respecter l'intégrité territoriale de tous les pays, sous-entendu également celle de l'Ukraine dont une partie du territoire est sous contrôle russe.

Jacques Pumaréda

Faire vivre
la solidarité,
c'est agir

pour
vous

Pour vous, **le Département est là !**

DU 9 AU 31 MAI, RENCONTRONS-NOUS CHEZ VOUS !